

NOVAMONT S'ENGAGE AVEC PARIS POUR LA COLLECTE DES DECHETS ALIMENTAIRES

Ambassadeurs et Elus, pour la distribution du matériel de collecte
fourni par Novamont

Paris – 11 mai 2017

18 mois après la COP 21, la Ville de Paris fidèle à ses engagements, a lancé, le 4 mai dernier, la première étape de la mise en place de la collecte séparée des déchets alimentaires des ménages. Une centaine d'ambassadeurs frapperont aux portes des 74 161 familles afin de les informer du nouveau dispositif et de leur offrir le matériel indispensable pour un tri facile, propre et correcte.

Seront ainsi distribués aux foyers parisiens avec le manuel de tri et la « roue du tri » :

- **un p'tit bac ajouré à placer dans la cuisine**
- **72 p'tits sacs compostables**

Le 11 mai, l'adjoint au Maire Mao Péninou, accompagné par les élus-maires des arrondissements du 12^{ème} et du 2^{ème} arrondissement, Catherine Barrati-Elbazet Jacques Boutault, des représentants de l'ADEME, du SYCTOM (le syndicat en charge du traitement des déchets des parisiens) et de Novamont se joindront aux équipes de distribution afin de porter les messages clés de cette collecte.

Les enjeux de la mise en place de la collecte des déchets alimentaires des ménages sont nombreux : fin de l'enfouissement et recul de l'incinération pour les déchets de cuisine afin de les valoriser à travers la production d'énergie verte et d'un compost de qualité pour leur retour au sol.

En parallèle cette opération permettra l'amélioration de l'efficacité énergétique des déchets incinérés le tout dans une véritable logique d'économie circulaire. Le lancement de la filière de valorisation organique en Ile-de-France et l'orientation vers des solutions de traitement implanter sur le territoire, et plus globalement l'amélioration du geste du tri de tous les flux permettra un changement du regard des habitants sur les déchets. Ainsi, comme le souligne Mao Péninou, les Parisiennes et les Parisiens sont invités à « adhérer massivement à cette innovation sociale et environnementale » censée les transformer en « acteurs directs de la production de biogaz et de compost ».

Lors de cette journée, les responsables de la Ville de Paris présenteront l'ensemble du nouveau dispositif à la presse. Le matériel de collecte, p'tit bac et p'tits sacs compostables, est fourni par l'entreprise Novamont qui est une entreprise activement impliquée dans la diffusion des bonnes pratiques de valorisation de la matière organique. Novamont s'engage au sein d'un réseau qui réunit des collectivités et villes innovantes pour une valorisation optimisés des déchets en France et dans le monde telles que de Libourne, Lorient, Milan ou Genève ainsi qu'avec des associations comme le Réseau Compost Plus, Zero Waste Europe ou European Composting Network par exemple.

« Le recours à des sacs compostables certifiés est d'une importance capitale pour la réussite du dispositif dans son ensemble », comme le souligne Christophe Doukhi-de Boissoudy, directeur général de Novamont France, « cette collecte se justifiera pleinement à travers la production de biogaz et d'un compost de qualité de la matière organique dont la vocation

naturelle est le retour au sol pour l'enrichir et conserver sa fertilité. Ainsi les déchets alimentaires reprennent leur place légitime et ne seront plus seulement des déchets à enfouir ou à incinérer. Le volet « économie circulaire » de la Loi de transition énergétique pour la croissance verte y contribue également grâce à la généralisation des sacs fruits et légumes certifiés compostables depuis le 1^{er} janvier 2017. Ces sacs parfaitement adaptés pourront alors être réutilisés pour la collecte des déchets alimentaires des ménages.».

Plus d'un quart de la poubelle des parisiens est constituée de déchets alimentaires, valorisés en biogaz et compost, ces déchets ferment la boucle des matières organiques « l'économie circulaire nous en offre la preuve chaque jour : changer de regard et d'approche sur la question des déchets est la promesse d'immenses bénéfices pour nos territoires », comme l'affirme Anne Hidalgo, Maire de Paris.

Le groupe Novamont est une société leader dans le développement et la production de matériaux et de produits biochimiques, grâce à l'intégration de la chimie, de l'environnement et de l'agriculture. Avec ses 600 salariés (dont 20% environ est affecté à des activités de R&S), un chiffre d'affaires, en 2015, de 170 millions d'euros et des investissements constants dans des activités de recherche et développement (6,4% du chiffre d'affaires, en 2015), elle possède un portefeuille d'environ 1.000 brevets. Son siège est situé à Novara, son établissement de production à Terni et ses laboratoires de recherche à Novara, à Terni et à Piana di Monte Verna (CE). Grâce à ses entreprises associées, elle œuvre à Porto Torres (SS), à Bottrighe (RO), à Terni et à Patrica (FR). Elle est présente à travers de filiales commerciales en Allemagne, en France, aux États-Unis et à travers ses distributeurs au Benelux, dans les pays scandinaves, au Danemark, au Royaume-Uni, en Chine, au Japon, au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Bureau de presse - press@novamont.com

Christophe Doukhi-de Boissoudy, christophe.deboissoudy@novamont.com

Tél: +33(0)6 22 85 37 91